

Bulletin municipal - n° 41

octobre 2009

DUGNY

Une ville qui vous informe

3^{ème} trimestre 2009



Budget 2009

Sommaire

Editorial	3
Vie locale Les principales décisions des Conseils municipaux	4
Dossier Un budget 2009 de raison, solidaire, et sans recours à l'emprunt	6
Actualités Communauté de Communes Environnement Santé Seniors	10
Arrêt sur images	13
Vivre ensemble Vie scolaire • Enfance • Multi-accueil Jeunesse • Conservatoire • Médiathèque	16
Agenda	19
Du côté des associations	20
Expression libre	20
Vie pratique	21

“

Découvrez le nouveau visage du bulletin municipal consacré à l'information locale. Editée par rubriques avec un dossier complet sur un thème d'actualité, cette nouvelle version paraîtra désormais chaque trimestre. En espérant que cette nouvelle formule vous donnera entière satisfaction.

”



de M. André VEYSSIERE

Maire de Dugny

Chers Dugnysiennes et
Dugnysiens,

Confronté à l'épreuve, l'homme dispose de trois choix : « combattre, ne rien faire ou fuir ». En effet, la crise est là et semble devoir prendre encore ses aises pour de longs mois. Certains semblent la découvrir aujourd'hui alors qu'elle se propage depuis un moment dans un système financier malade de ses excès et pire encore, dans le tissu économique qu'il est censé irriguer. Faut-il pour autant baisser les bras ou attendre sans bouger que cela passe ? J'ai choisi pour ma part et pour ma ville, la voie du dynamisme et de la résistance.

Bien entendu, nous allons devoir tenir compte du contexte général et mener une politique plus ciblée en terme de fonctionnement, de pertinence et de volonté. Le budget présenté au conseil municipal du 30 mars reflète d'ailleurs en grande partie ces exigences. Les taux fixés par la ville pour les impôts locaux restent inchangés.

Je me refuse par ailleurs à céder à une tentation bien humaine mais aux conséquences potentiellement dramatiques pour notre ville, qui consisterait à renoncer à investir. Certains de nos opposants, atteints d'une soudaine frilosité, stigmatisant nos projets, toujours de bon conseil mais aux intentions plus que douteuses, nous le recommandent vivement. Or il faut savoir que ces projets, outre leur utilité certaine pour améliorer la qualité du service rendu à nos concitoyens, ne mettent absolument pas nos finances en péril.

Investir judicieusement, c'est l'assurance de garder la tête hors de l'eau et de contribuer à faire redémarrer le moteur de l'économie. A notre

modeste niveau, c'est précisément la direction que nous avons prise, tenir nos engagements grâce à une gestion saine et équilibrée, par priorités et grâce à des dépenses maîtrisées comme nous l'avons toujours fait.

Je vous demande donc de garder confiance et de ne pas vous laisser séduire par le discours de ceux qui se nourrissent de la peur pour alimenter le feu de leur « petite cuisine politicienne ». Quand autour de nous, la pauvreté, la précarité et le chômage semblent occuper la totalité de l'espace, nous devons tout faire pour activer les mécanismes économiques. Se résigner n'est pas une option, pour ma part je ne céderai jamais.

Comme vous le savez, seule la défense de ma ville guide mon action et en ces temps troubles, vous pouvez compter sur moi et sur mon équipe plus soudée que jamais et sur notre volonté inébranlable de la guider avec sagesse et sang-froid.

Mes chers concitoyens, Dugny, notre ville, a besoin de vous, de votre attachement et de votre confiance. Ensemble, commerces, entreprises, investisseurs, institutions, élus, continuons de croire en notre force et à bâtir un avenir pour notre ville.

Merci de votre Confiance.

Le maire,
André VEYSSIERE

Les principales décisions du conseil municipal DU 9 FEVRIER 2009

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA VILLE DE DUGNY ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AEROPORT DU BOURGET

Le conseil municipal, à L'UNANIMITÉ, admet le principe de la mise à disposition de services de la ville de DUGNY auprès de la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget. Les crédits de dépenses et de recettes relatives aux modalités financières de cette mise à disposition de services seront inscrits au budget primitif 2009 de la ville.

PROMESSE DE VENTE DES TERRAINS SIS AUX 23, 25 ET 27 RUE GEORGES GUYNEMER A DUGNY

Le conseil municipal, par 25 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (mesdames Ghazali, Oblin et messieurs Pracht, Toumi, Delplace), approuve le montant de la cession des terrains sis aux 23, 25 et 27 rue Georges Guynemer d'un montant de 800 000 €, et dit que la recette émanant de cette cession immobilière sera inscrite au budget de la ville au plus tard pour l'exercice budgétaire 2010.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le conseil municipal a procédé à un débat sur les orientations générales budgétaires pour l'exercice 2009, sur présentation d'un rapport exposé par monsieur le maire et madame Odette MATYNIA, première adjointe au maire et déléguée aux finances.

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le conseil municipal adopte, à L'UNANIMITÉ, la mise en oeuvre d'une ouverture d'autorisations de programmes et de crédits de paiement 2009 pour un montant global d'autorisations de programmes 2009-2011 de 2 775 170 €, un montant de crédits de paiement de 1 484 170 €, un montant de recettes 2009 notifiées et prévisionnelles, estimé à 126 668 €.

ESPACE ASSOCIATIF (Maison des tilleuls) : LANCEMENT DES PROCEDURES

Le conseil municipal, à L'UNANIMITÉ, autorise l'engagement de l'opération de réalisation d'un espace associatif pour un montant de dépenses de 290 000 € TTC, et le lancement d'une consultation pour un marché à procédure adaptée (MAPA).

RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES INDICATEURS RELATIFS AUX INEGALITES, SUR LES ACTIONS MENEES EN ZONES URBAINES SENSIBLES (ZUS) ET

LES MOYENS AFFECTES AU TITRE DE L'ANNEE 2008

A L'UNANIMITÉ, les membres du conseil municipal prennent acte du rapport et du document additif présentés sur l'évolution des indicateurs relatifs aux inégalités dans les zones urbaines sensibles (ZUS), et concernant les actions menées et les moyens affectés au titre de l'année 2008.

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE : BILAN 2004-2008 ET ORIENTATIONS 2009-2014

Le conseil municipal, par 25 voix POUR, 3 ABSTENTIONS (mesdames Oblin et messieurs Pracht, Delplace) et 1 CONTRE (M. Toumi), prend acte du bilan des actions 2004-2008 du CLSPD, et valide les orientations et projets d'actions 2009-2014, dans les domaines du développement social, économique et urbain, du développement d'actions de prévention, d'éducation et de citoyenneté, de la promotion de la justice de proximité, et de la mise en coopération des moyens en matière de sécurité publique.

MINI-SEJOURS D'AVRIL 2009 : ORGANISATION ET TARIF

Le conseil municipal, à L'UNANIMITÉ, autorise les mini-séjours organisés à Fort-Mahon du 20 au 22 avril 2009 et du 22 au 24 avril 2009, pour les jeunes Dugnysiens. Il approuve le coût du séjour et fixe la contribution des familles à 19,00 € par jeune.

ÉCOLE DE L'ASTHME : Convention de partenariat avec la CPAM de Seine-Saint-Denis pour le financement du projet. Le conseil municipal, à L'UNANIMITÉ, approuve la passation de convention et ses avenants éventuels, avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis pour le financement de l'action au titre de l'année 2008.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009 : INDEMNISATION DES AGENTS POUR LA COLLECTE

Le conseil municipal, à L'UNANIMITÉ, accepte le principe de l'octroi aux agents recenseurs, en charge du recensement de la population pour cette année 2009, d'indemnités complémentaires. Il s'agit de primes de tournées de reconnaissance (50 €), de collecte (60 €) et de clôture (120 €). Il convient également de l'attribution d'une indemnité forfaitaire d'enquête de recensement pour les coordinateurs communaux d'un montant de 250 €.

SALON AERONAUTIQUE 2009 DEROGATION DE M.A.P.A.

A L'UNANIMITÉ, le conseil municipal prend acte du principe de déroger à la passation de marché à procédure adaptée (MAPA) dans le cadre d'opérations conduites durant le déroulement du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace 2009.

LISTE DES MARCHES CONCLUS PAR LA VILLE DE DUGNY EN 2008

L'assemblée municipale prend acte de la liste des marchés conclus par la ville en 2008, liste qui sera affichée en mairie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF) :

ADHESION DE LA COMMUNE DE JOUY-EN-JOSAS (YVELINES)

A L'UNANIMITÉ, le conseil municipal statue favorablement pour l'adhésion de la ville de Jouy-en-Josas (Yvelines) au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF).

ENQUETE PUBLIQUE POUR LA SOCIETE PAPREC A LA COURNEUVE

Le conseil municipal émet, à L'UNANIMITÉ, un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société PAPREC et au déroulement de l'enquête publique nécessaire.

MISE A DISPOSITION DE COMPETENCES AUPRES DU CCAS DE DUGNY

Le conseil municipal accepte, à L'UNANIMITÉ, le principe de la mise à disposition auprès du CCAS, par convention, d'un agent municipal compétent et qualifié dans le domaine de l'usage de l'outil en informatique, pour exercer une mission de formation des personnes âgées qui fréquentent l'espace seniors.

LA FORMATION DES ELUS LOCAUX 2009

Le conseil municipal émet, à L'UNANIMITÉ, un avis favorable pour l'inscription au BP 2009 d'un crédit de 4 500 €, permettant l'action de formation des élus de la ville au cours de l'exercice 2009.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de la nomination de Monsieur CLEMENT Jérôme, en qualité de nouveau commissaire de La Courneuve.

Monsieur le maire notifie aux membres du conseil municipal la conduite d'une enquête publique sur 3 projets dont 2 au centre ville et concernant la construction de 114 logements sociaux, la construction de 50 logements en accession à la propriété, entre les rues Salaun et Cotton, et celle d'un bâtiment à vocation économique à la Comète.

Les principales décisions du conseil municipal DU 30 MARS 2009



BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE ET TAUX D'IMPOSITION 2009

Le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITÉ, les taux d'imposition de l'exercice 2009 comme suit : Taxe d'habitation : 15,40 %, Taxe du foncier bâti : 25,85 %, Taxe du foncier non bâti : 72,44 %, Taxe professionnelle : 21,06 %.

Il adopte par, 24 voix POUR, 5 voix CONTRE, le budget primitif de la commune d'un montant de 24 353 449,57 € qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 19 137 469,92 € pour la section de fonctionnement et à 5 215 979,65 € pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT EXERCICE 2009

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, le budget primitif de l'assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 850 051,53 € dont 475 636,16 € pour la section d'exploitation et 374 415,37 € pour la section d'investissement.

PROGRAMMATION 2009 DE LA POLITIQUE DE LA VILLE : DISPOSITIFS CUCS (CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE) ET CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE)

Le conseil municipal approuve par, 28 voix POUR, 1 ABSTENTION, les projets présentés à l'État dans le cadre de la programmation CUCS 2009 des actions «Politique de la Ville».

TAUX UNITAIRE DES VACATIONS FUNERAIRES DE LA VILLE DE DUGNY

L'assemblée municipale fixe, à l'UNANIMITÉ, à 20 € le taux unitaire des vacations funéraires de la ville de Dugny.

FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS POUR L'ANNEE 2008

Le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITÉ, le montant de l'indemnité représentative de logement (I.R.L) due aux instituteurs pour l'année 2008.

MARCHE DE FOURNITURE DE PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCES POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE DUGNY

Le conseil municipal autorise, à l'UNANIMITÉ, monsieur le maire ou son représentant, à organiser une procédure de consultation par appel d'offres ouvert pour la fourniture de prestations de service d'assurances pour les besoins de la ville.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le conseil municipal approuve par, 24 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la modification du règlement intérieur de la restauration scolaire, suite à l'adhésion de la ville à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget.

MARCHE DE DUGNY : SUPPRESSION DU DIMANCHE

L'assemblée municipale admet par, 25 voix POUR, 4 voix CONTRE, la nécessité de la suppression du marché du dimanche à compter du 1^{er} mai 2009, pour des raisons d'intérêt économique.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF) : ADHESION DES COMMUNES DU CHESNAY (YVELINES) ET DE VAUJOURS (SEINE-SAINT-DENIS)

Un avis favorable est émis, à l'UNANIMITÉ,

pour l'adhésion des communes du CHESNAY (Yvelines) et de VAUJOURS (Seine-Saint-Denis) au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) : MODIFICATION DES STATUTS ET ADHESION DES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION DU VAL-DE-FRANCE ET DE EUROP'ESSONNE

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la modification des statuts du SIPPEREC et l'adhésion des communautés d'agglomération du «Val-de-France» et de «Europ'Essonne».

SIPPEREC : PROPOSITION DE MOTION CONTRE EDF/ERDF EN MATIERE D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal approuve par, 28 voix POUR, 1 voix CONTRE, la proposition de motion du SIPPEREC contre E.D.F / E.R.D.F en matière d'éclairage public.

A noter ...

- **DIMANCHE 26 AVRIL 2009 :** 64^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis.
- **VENDREDI 8 MAI 2009 :** Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 : 64^{ème} anniversaire de la Victoire.
- **LUNDI 11 MAI 2009 à 19h00 :** Conseil municipal à l'espace Victor Hugo.
- **JEUDI 18 JUIN 2009 :** Cérémonie commémorative du 69^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.
- **LUNDI 22 JUIN 2009 à 19h00 :** Conseil municipal à l'espace Victor Hugo.



Aménagement du Centre ville.

Un budget 2009 de raison, solidaire, et sans le recours à l'emprunt

Le Budget du CCAS

Lors de la dernière séance du conseil d'administration, en date du 4 février 2009, les membres du conseil d'administration ont voté à l'unanimité le budget primitif 2009 du centre communal d'action sociale.

Ce budget tient compte de la réalité des besoins constatés au cours de l'exercice précédent et répond à une gestion rigoureuse en matière d'aide sociale conduite sur la ville.

Ainsi, **le budget primitif 2009 s'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement à 534 124 €**. La subvention communale représente 65,84 % des crédits de recettes du BP 2009 soit un montant de 348 033 €.

Par l'aide consentie par la Municipalité, le CCAS s'évertue à répondre aux besoins nécessaires en matière d'aide sociale en restant à l'écoute de sa population.

Dans ce contexte économique et financier difficile et marqué, dont les effets ne sont pas clairement mesurables, la Municipalité a tenu à adopter un budget très raisonnable et solidaire, conforme aux orientations de gestion arrêtées le 9 février dernier lors du débat d'orientations budgétaires, et propose un programme d'actions à la hauteur des attentes et des besoins des Dugnysiens.

Le budget primitif 2009 prend en compte les effets de notre adhésion à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, et il permet à la Municipalité d'apporter des réponses nouvelles et des services à l'ensemble de la population de DUGNY, à hauteur de 24,3 M€, c'est-à-dire à :

- **19,1 M€*, pour l'équilibre en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement, soit une diminution des dépenses de - 3,92 % par rapport au BP 2008.**
- **5,2 M€*, pour celui de la section d'investissement, soit une prévision à la baisse de - 18,72% en comparaison au BP 2008.**

La section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement

Elles s'établissent à 18,5 M€* (+ 0,30% par rapport au BP 2008).

* Millions d'euros

Ces recettes se répartissent de la manière suivante :

- les impôts et taxes, pour 6,6 M€*,
- les dotations et subventions, pour 9,6 M€*,
- les produits des services et du domaine, pour 1,6 M€*,
- les autres produits de gestion courante, pour 0,4 M€*,
- les produits exceptionnels, pour 0,3 M€*.

Les impôts restent inchangés en 2009

Les services fiscaux ont prévu un produit fiscal de **6 690 980 €**, représentant 36,11 % des recettes de la section, qui tient compte de l'évolution annuelle des bases d'imposition due principalement à une plus forte revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales et à l'évolution du marché de la construction neuve. Bien que subissant une baisse des recettes de taxe professionnelle (- 1 442 667 €), soit - 17,74 % par rapport à l'exercice 2008, en raison du départ des sociétés SAS DISVIMA, SAS EADS SECA, SA AERO SERVICES et SAS CANONICA CATERING, **la Municipalité a décidé de ne pas modifier les taux des impôts communaux votés en 2006**. Cette décision prouve sa volonté de ne pas grever le budget des ménages dugnysiens qui sont touchés comme tous les Français par une crise économique sans précédent.

A l'unanimité, le Conseil municipal du

Les cinq plus fortes hausses par département

19 communes sur 40 augmentent leurs impôts en Seine-Saint-Denis

	TAXE D'HABITATION		TAXE D'HABITATION
PARIS	+ 9 %	SEINE-SAINT-DENIS	EVOL.09/08
YVELINES	EVOL.09/08	1 Aubervilliers	+13%
1 Le Vésinet	+ 50%	2 La Courneuve	+12%
2 Le Pecq	+14 %	3 Villetaneuse	+11,97%
3 Triel-sur-Seine	+10%	4 Bondy	+11,78%
4 Clayes-sous-Bois	+9,80%	5 Bagnolet et Bobigny	+10 %
5 Sartrouville	+7%	Conseil général	+7%
Conseil général	=		
HAUTS-DE-SEINE	EVOL.09/08	SEINE-ET-MARNE	EVOL.09/08
1 Asnières	+17%	1 Savigny-le-Temple	+10,9%
2 Chaville	+15%	2 Lieusaint	+8,60%
3 Neuilly-sur-Seine	+10,50%	3 Ozoir-la-Ferrière	+8%
4 Boulogne-Billan.	+9%	4 Fontainebleau	+7,48%
5 Courbevoie	+9%	5 Melun	+7,2%
Conseil général	+4%	Conseil général	+8,95%
OISE	EVOL.09/08	VAL-D'OISE	EVOL.09/08
1 Noailles	+19,58%	1 Osny	+14,48%
2 Crépy-en-Valois	+12,56%	2 Argenteuil	+13,90%
3 Beauvais	+8%	3 Taverny	+10%
4 Saint-Félix	+8%	4 Jouy-le-Moutier	+8%
5 Mouy	+5%	5 Louvres et St-Ouen-l'Aumone.	+7,50%
Conseil général	+4,30%	Conseil général	=
ESSONNE	EVOL.09/08	VAL-DE-MARNE	EVOL.09/08
1 Wissous	+65%	1 Maisons-Alfort	+10%
2 Dourdan	+15,40%	2 Saint-Mandé	+9,79%
3 Viry-Châtillon	+15%	3 Marolles-en-Brie	+8,88%
4 Brétigny/Orge	+8,80%	4 Charenton-le-Pont	+8,60%
5 Courcouronnes	+8,56%	5 Gentilly	+7,95%
Conseil général	+3,50%	Conseil général	+6,84%

COMMUNES	TAXE D'HABITATION		FONCIER BATI	
	TAUX 2009	EVOL.09/08	TAUX 2009	EVOL.09/08
AUBERVILLIERS	15,41%	+13,00%	27,44%	+16,00%
AULNAY-SOUS-BOIS	16,12%	=	14,40%	=
BAGNOLET	15,88%	+10,00%	21,79%	+10,00%
LE BLANC-MESNIL	16,09%	+4,89%	22,33%	+4,88%
BOBIGNY	17,75%	+10,00%	25,83%	+10,00%
BONDY	20,19%	+11,78%	22,80%	+11,78%
LE BOURGET	12,78%	+5,00%	11,26%	+5,00%
CLICHY-SOUS-BOIS	20,50%	=	17,83%	=
COUBRON	17,57%	=	12,40%	=
LA COURNEUVE	9,33%	+12,00%	22,39%	+9,00%
DRANCY	9,61%	+6,40%	18,23%	+6,40%
DUGNY	15,40%	=	25,85%	=
EPINAY-SUR-SEINE	16,71%	=	24,06%	=
GAGNY	19,52%	=	20,37%	=
GOURNAY-SUR-MARNE	25,06%	+3,70%	20,55%	+3,70%
L'ILE-SAINT-DENIS	13,76%	+7,80%	27,44%	+7,80%
LES LILAS	17,75%	+7,60%	24,12%	+7,60%
LIVRY-GARGAN	15,66%	=	16,25%	=
MONTFERMEIL	20,10%	=	16,72%	=
MONTREUIL	16,49%	=	19,90%	=
NEUILLY-PLAISANCE	16,17%	=	18,29%	=
NEUILLY-SUR-MARNE	14,75%	=	15,40%	=
NOISY-LE-GRAND	18,21%	=	15,73%	=
NOISY-LE-SEC	17,38%	+2,90%	28,08%	+2,93%
PANTIN	12,77%	=	21,74%	=
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	13,46%	=	17,73%	=
PIERREFITTE-SUR-SEINE	17,93%	=	27,68%	=
LE PRE-SAINT-GERVAIS	12,78%	=	26,94%	=
LE RAINCY	17,79%	+4,00%	14,60%	+4,00%
ROMAINVILLE	13,96%	-2,00%	24,21%	-2,00%
ROSNY-SOUS-BOIS	17,26%	=	19,67%	=
SAINTE-DENIS	10,64%	+9,80%	19,17%	+9,80%
SAINTE-OUEN	10,87%	+3,20%	11,67%	+3,20%
SEVRAN	22,23%	+1,78%	22,23%	+1,78%
STAINS	16,53%	+2,50%	24,29%	+2,50%
TREMBLAY-EN-France	14,66%	+3,00%	20,48%	+3,00%
VAUJOURS	9,12%	=	7,68%	=
VILLEMOMBLE	13,71%	=	15,66%	=
VILLEPINTE	15,22%	=	30,75%	=
VILLETANEUSE	14,03%	+11,97%	26,44%	=

A Dugny, les taux sont inchangés !

30 mars a maintenu pour 2009 les taux de la fiscalité (TH : 15,40 %, TFB : 25,85 %, TFNB : 72,44 %, et TP : 21,06 %). Le prochain trimestriel apportera un éclairage précis sur la participation financière des contribuables dugnyens.

Les dotations et participations de l'Etat sont en augmentation.

Elles devraient s'élever à 7 422 934 € (+ 1 %) dont les produits relèvent pour l'essentiel de :

- la Dotation forfaitaire de fonctionnement de **4 811 995 €** (+ 1,53 %) qui prend en compte l'évolution de la population dugnyenne de 10 679 habitants (+ 6,54 %),
- la Dotation de solidarité urbaine (+ 5 %), soit un crédit de **971 383 €**,
- le produit des attributions de péréquation et de compensation de la TH et TP, pour un montant de **1 525 319 €** (+ 0,25 %),
- le versement à la ville d'un montant de **79 822 €** pour les actions CUCS 2009.

La participation financière de la Communauté de Communes

Pour les charges supportées par la ville et relatives aux services mis à la disposition de l'intercommunalité, cette participation est estimée à **1 148 340 €** (services de la médiathèque, du conservatoire, de la petite enfance, de la restauration collective, du tri sélectif et du traitement et enlèvement des ordures et déchets, et des systèmes informatique et télécommunication).

Dossier

Budget 2009



Odette MATYNIA
Adjointe au
maire, déléguée
aux finances et
au personnel
communal

Ce budget 2009 est le témoignage de la responsabilité de M. le maire, et de son équipe municipale, de veiller à la bonne gestion de nos finances publiques. C'est un budget responsable, solidaire et respectueux des possibilités financières de tous les acteurs de la vie locale en cette période de crise où chacun de nous tente de préserver son pouvoir d'achat. C'est un budget très sincère et véritable, et surtout de grande raison. Il préserve nos futures capacités à pouvoir continuer le développement de la ville et la réalisation de nos équipements. Il s'articule autour de notre adhésion intercommunale avec les villes du Bourget et de Drancy.

Des dépenses réelles maîtrisées à l'euro utile

Les postes de dépenses de la section sont en général en baisse, seul celui concernant la masse salariale présente une augmentation, qui est liée aux exigences du Ministère de la Fonction Publique.

Les dépenses de fonctionnement mobilisent un montant de crédits de **17 045 658 €** (- 9,12 %) et - 6,22 % en comparaison des crédits réellement engagés au cours de l'exercice 2008. Elles se répartissent pour l'essentiel de la manière suivante :

- les charges à caractère général, pour 3,2 M€*,
- les charges de personnel, pour 11,7 M€*,
- les autres charges de gestion courante, pour 0,9 M€*,
- les charges financières, pour 8,4 M€*,

La masse salariale suit l'augmentation normale des indices de rémunération (GVT)

Les crédits mobilisés sont de **11 706 000 €** (+ 2,23 %), soit + 3,02 % par rapport aux crédits engagés au cours de l'exercice 2008.

Ils représentent 68,67 % des dépenses réelles et comprennent les charges de gestion du personnel des services mis à la disposition de la Communauté de Communes, pour un montant de **1 113 750 €**.

En visibilité comptable, la charge de personnel de la collectivité serait de 10 592 250 €, soit 66,61 % des dépenses réelles de fonctionnement supportées par le budget.

Les charges à caractère général sont allégées

L'adhésion à la Communauté de Communes contribue à l'allègement des charges de la ville pour un montant estimé à 1 685 330 €.

Les dépenses réelles ont été estimées en tenant compte à la fois des résultats des exercices 2007 et 2008, et sans pour autant réduire les activités et les prestations des services municipaux auprès de la population. La diminution de crédits que doivent supporter certains services est le fait d'une décision responsable de la Municipalité et elle concerne certaines actions qui conduites au

cours des exercices précédents se devaient d'être actualisés, en raison de leurs coûts importants et par rapport au contexte financier et budgétaire dont doit faire face la collectivité. Les crédits mobilisés sont de **3 275 061 €** (- 28,35 %) et représentent 19,21 % des dépenses réelles.

Les charges financières

Elles concernent pour une grande partie le remboursement des emprunts en cours, soit **842 100 €** (- 4,78 %)

Les autres charges de gestion courante

Les crédits arrêtés sont d'un montant de **915 981 €** (+ 1,30 %) dont **504 378 €** en tant qu'aide municipale directe aux associations locales, dont le CCAS qui a sollicité une subvention de 348 033 €. Compte tenu du contexte de crise qui touche de nouvelles couches sociales de la population dugnyennaise, la Municipalité reste vigilante sur les besoins du CCAS qui pourraient être souhaités en cours d'exercice.

La section d'investissement

Le financement des dépenses d'investissement

Il s'opère grâce aux recettes financières réelles et à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement. Les recettes réelles sont arrêtées à **2,9 M€*** (- 0,29 %) et représentent 56,62 % des recettes globales de la section.

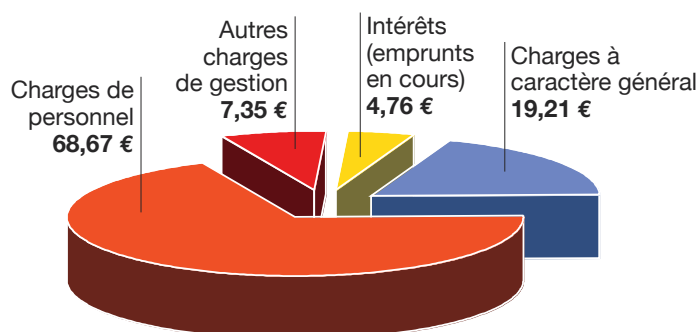
Elles sont déterminées par :

- le produit de subventions d'investissement, pour 0,1 M€*,
 - la mobilisation de crédits de la cession immobilière actée, pour 0,6 M€*,
 - l'excédent de fonctionnement capitalisé au cours de l'exercice 2008, pour 1,8 M€*,
 - les dotations et fonds divers, pour 0,3 M€*.
- Les investissements sont principalement financés par les crédits d'opérations d'ordre comptables opérées et les recettes financières, d'un montant de **2 846 718 €**, représentant 96,39 % des recettes réelles, soit :
- par le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour **363 194 €**, c'est-à-dire représentant 12,30 % des recettes réelles,

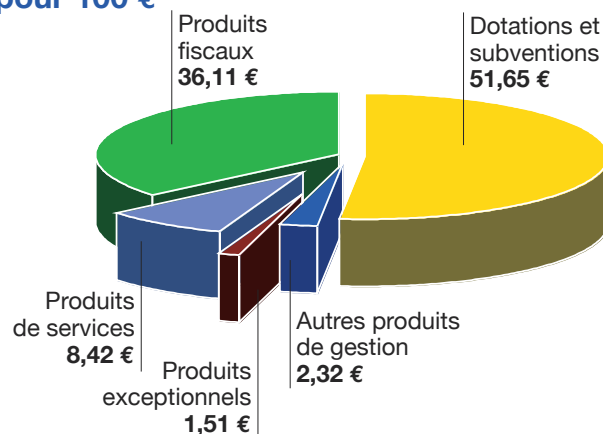
* Millions d'euros

● Section fonctionnement

Dépenses réelles pour 100 €



Recettes réelles pour 100 €



- l'excédent de fonctionnement capitalisé sur l'exercice 2008, arrêté à **1 846 700 €**, soit pour 62,53 % des recettes réelles de la section,
- la mobilisation de **636 824 €**, par précaution, du produit de la cession mobilière Guynemer-Guénard actée, pour un montant de 2 400 000 € en fin d'exercice 2009.

Les opérations d'ordre comptabilisent le virement complémentaire prévisionnel de **2 069 123 €** provenant de l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, et représente 39,67 % des recettes estimées pour la section d'investissement.

Les dépenses réelles d'investissement sont importantes

Les affectations budgétaires répondent aux projets d'amélioration des conditions d'exercice des missions dévolues aux services municipaux et à l'application de l'autorisation de programmes et crédits de paiements 2009 (AP/CP), votée par le Conseil municipal le 9 février dernier.

Les dépenses réelles mobilisent un montant de crédits de **3 223 695 €** (- 30,27 %), et - 6,75 % en comparaison des crédits réellement engagés au cours de l'exercice 2008.

Elles concernent pour l'essentiel :

- les crédits de paiement de l'AP/CP 2009, pour un montant de 1,5 M€*,
- l'acquisition d'équipements pour les services municipaux, pour 0,5 million d'euros,
- le remboursement du capital, pour 1,2 M€*.

Les dépenses d'équipement 2009

Elles comprennent pour un montant de **1 987 595 €** (- 10,97 %) les dépenses nécessaires au fonctionnement des services, à la mise en sécurité des établissements publics, à la rénovation et à l'amélioration du patrimoine communal, et à la mise en œuvre de l'AP/CP 2009. Ces crédits représentent 61,66 % des dépenses réelles.

Ils permettront pour un montant de **503 425 €**, soit 15,62 % des dépenses réelles, de couvrir les frais d'études pour les opérations conduites et marchés publics passés, et l'acquisition de véhicules pour les

services techniques et de santé, d'outils et de machines pour l'entretien et la maintenance du patrimoine communal (voirie, espaces verts, bâtiments communaux). Ces crédits englobent également les dépenses d'équipements des services administratifs et techniques, et notamment l'achat de défibrillateurs pour doter les équipements municipaux recevant du public.

L'autorisation de programme et crédits de paiement 2009

L'AP/CP 2009, votée à l'unanimité par le Conseil municipal du 9 février dernier, mobilise **1 484 170 €**, pour la fin de la 1^{ère} tranche des travaux d'aménagement du Centre ville (604 170 €), la conduite d'une étude d'installation du Centre de PMI en Centre ville (20 000 €), la réalisation de l'Espace associatif, ex Maison des tilleuls, (290 000 €), la réhabilitation de bâtiments scolaires (400 000 €) et la réfection en grande partie de la rue Bokanowski (170 000 €). Le coût de ces opérations représente 46,04 % des dépenses de la section, soit + 153,41 % par rapport aux crédits engagés en 2008.

Ce sont les dispositions du BP 2009 que l'équipe municipale s'est fixée pour cet exercice qui s'annonce plutôt difficile pour l'ensemble des collectivités locales.

Dans le cadre de cet exercice budgétaire, pour la deuxième année consécutive nous ne ferons pas supporter aux contribuables dugnysiens le poids d'un recours à l'emprunt.

La situation financière de la Ville est saine. Elle nécessite néanmoins une grande vigilance lors de l'exécution du budget communal.

L'adhésion de DUGNY à la "Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget" est un levier formidable pour une qualité de services rendus et une source de préservation des moyens financiers pour chaque collectivité adhérente à une démarche de mutualisation des moyens.



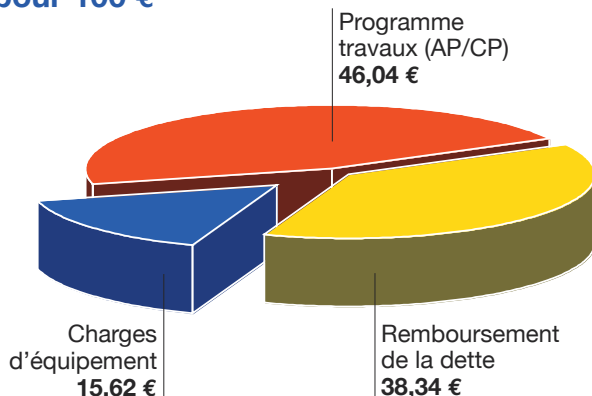
Travaux sur le terrain d'honneur.



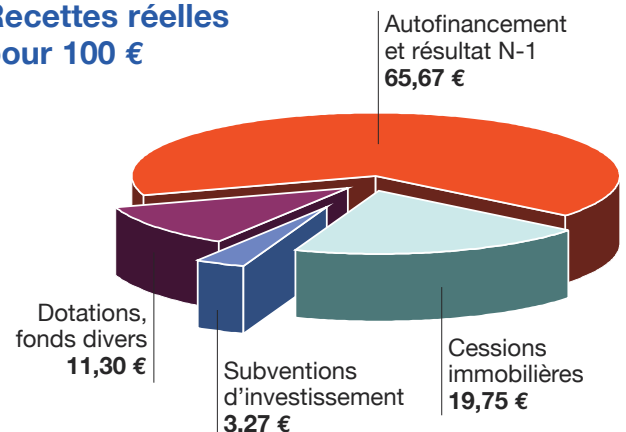
Réfection de la rue Bokanowski.

Section investissement

Dépenses réelles pour 100 €



Recettes réelles pour 100 €



Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget

Un bref rappel

L'intercommunalité est devenue l'une des **priorités de l'Etat pour l'aménagement et le développement du territoire français**, spécialement en région parisienne dans le cadre du projet de "Grand Paris". L'histoire commune et les infrastructures partagées avec Le Bourget et Drancy font la fierté de Dugny d'avoir adhéré à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget en date du 1^{er} janvier 2009. Les trois communes partagent désormais leurs expériences respectives, mutualisent leurs moyens et leurs compétences afin de mieux répondre aux besoins des collectivités. Cette nouvelle coopération permettra à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, située entre les grands pôles d'activités de la Plaine Saint-Denis et de Roissy d'avoir **un impact plus fort dans la prise de décisions auprès des instances nationales et territoriales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et d'emploi**. De plus, les trois communes travailleront de concert pour la réussite de chaque ville tant sur la plaque aéroportuaire que sur les 42 hectares qui seront libérés par les armées en 2010.

Quoi de neuf ?



Installation du nouveau conseil communautaire le 12 janvier, débat d'orientations budgétaires le 9 mars et vote du budget le 27 mars. **La Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget ne chôme pas**. Au contraire, elle tisse sa toile au moment où le Secrétaire d'Etat chargé du développement de la région Capitale, Christian Blanc, dévoile quelques pistes de travail pour son projet du "Grand Paris". Le 17 mars, ce dernier s'est exprimé à la Cité de l'Architecture de Paris, assurant que son projet de développement économique et de meilleure accessibilité des transports urbains en Île-de-France avait reçu le feu vert du Président de la République. En ce qui concerne les communes du Bourget, Drancy et Dugny, l'objectif est de

réunir tout l'aéroport en franchissant la frontière départementale vers le Val d'Oise. **"Réunir tout l'aéroport, ce serait la possibilité pour les villes avec Aéroports de Paris et les industriels de l'aéronautique de développer un projet économique fort, utile à l'Île-de-France et créateur d'emplois"** indique Vincent Capo-Canellas, Président de la Communauté de Communes. L'idée d'un nouveau pôle dit du Bourget autour de l'aéroport est une possibilité. L'objectif est de rendre le territoire prioritaire pour l'Etat qui y apporterait des aides substantielles. **"Evidemment, tant que les annonces n'ont pas été faites, nous restons vigilants"** expliquent les trois maires.

L'avenir de la Communauté de Communes et le Comité Balladur

Vincent Capo-Canellas et ses collègues ont rappelé que **"le besoin d'une gouvernance sur les grands projets de territoire souligné par le rapport Balladur sur l'organisation de l'Île-de-France est justement l'une des raisons qui ont incité nos villes à s'unir et qui nous poussent à élargir notre intercommunalité notamment au Val d'Oise"**. Le Président de la République a pour l'heure souhaité que Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé de la région Capitale, reprenne les réflexions. Il s'oriente plutôt vers de grands pôles de développements intercommunaux. La Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget est ainsi plus que jamais d'actualité.

Travaux en vert...

Durant l'hiver plusieurs travaux d'embellissement ont été réalisés pour rendre la commune plus verdoyante. En remplacement des arbres abattus pour cause de dépérissement, acacias, érables, chênes verts et pruniers à fleurs ont été plantés dans les rues Fallières, Wersand et Cotton mais aussi dans le quartier de la Comète, sur la Place Edith Piaf et près du rond-point du 16 août. Dans le même temps, du côté de l'école Jean Jaurès et de la place Gabriel Péri, les arbres ont été taillés et leurs pieds désherbés. La Municipalité prévoit également dans les mois à venir la création d'un massif central sur le rond-point de la Pigeonnière ainsi qu'une réfection du gazon de l'école maternelle Joliot Curie.



Tri sélectif, prenez le pli...

Aujourd'hui plus que jamais, le respect de l'environnement est une préoccupation majeure pour tout un chacun. Un environnement préservé passe notamment par le tri efficace des déchets selon leur nature afin de leur donner «une seconde vie».

Dans ce contexte, une exposition sur le thème du «tri sélectif» s'est tenue du 2 au 13 février 2009 dans la salle Victor Hugo à Dugny. Environ 640 curieux dont 470 élèves s'y sont pressés pour découvrir les **trois stands principaux axés sur le recyclage du verre, le tri sélectif et la collecte des piles usagées**. Instructif et pédagogique, le stand Verre Avenir retraçait le cycle de vie du verre à travers des panneaux explicatifs ainsi que des animations à l'aide de bouteilles en verre. Le stand sur le tri sélectif retraçait

quant à lui le cycle des déchets à travers des panneaux explicatifs, des affiches, une poubelle pédagogique, un parapluie en bois à déchet recyclable ainsi qu'une projection vidéo de dix minutes sur l'importance du tri sélectif. Les panneaux du dernier stand se concentraient sur les bienfaits de l'utilisation de la «battribox», dédiée à la récupération des piles et batteries usagées contenant des matières polluantes.

Alors vous aussi, faites un geste pour la planète !

Vendredi 15 mai de 8h à 13h30, place du marché

Animation «**Objectif Verre en Seine-Saint-Denis**». Venez assister à cette exposition itinérante à la fois pédagogique et didactique. Les habitants qui déposeront leurs bouteilles ou pots en verre dans les conteneurs mis en place spécialement pour l'occasion, recevront en contrepartie une carafe (5 bouteilles = 1 carafe) en verre réalisée pour cette opération ainsi qu'un document d'information sur le recyclage du verre.

Recyclons nos piles usagées !



Les piles et batteries d'appareils électroménagers et électroniques contiennent des métaux et composants extrêmement polluants et rares. Aussi **pour réduire la pollution et économiser les ressources naturelles, la commune invite les Dugnysiens à recycler leurs piles usagées**, quel que soit leur format. Une boîte en carton, la "battribox" est mise à disposition de chacun pour stocker les piles à la maison. Lorsque la "battribox" est pleine, il suffit de venir la vider dans l'un des vingt points de collecte de la ville à savoir : la mairie, le centre de santé, le Franprix, les établissements scolaires, le centre aéré, les commerçants ou encore l'espace Victor Hugo...



OPERATION "Le Service Planète !"

Collecte des déchets toxiques ou dangereux des ménages

Depuis le 3 avril dernier, place du marché de 9h à 12h, la société Veolia propreté, met à la disposition de la collectivité un véhicule spécifique et son chimiste pour la collecte des déchets toxiques ou dangereux (aérosol, acide, batterie auto, colle, eau de javel, détachant, huile moteur, peinture, solvant, vernis ...).

Trois bonnes raisons d'adopter "**Le Service Planète !**" :

- Eliminer les ordures ménagères par l'intermédiaire d'une filière de traitement adéquate.
- Permettre la collecte et le transport des déchets toxiques en toute sécurité
- S'assurer de l'élimination des déchets toxiques par des traitements adaptés à leur toxicité.

Trois bonnes façons de protéger l'environnement !

Cette prestation sera renouvelée tous les 1^{er} vendredis de chaque mois sauf en août. **Pour plus de renseignements, contactez l'ambassadeur du tri sélectif : M. HAFSI au 01 49 34 02 36.**

Prochain rendez-vous le 8 mai 2009

Actualités

Santé • Seniors

Médecin référent, médecin traitant...

Nombreux sont les Dugnysiens qui ont désigné leur médecin traitant au centre municipal de santé de Dugny. Certains ont même désigné leur médecin traitant comme médecin coordonnateur de leur dossier médical. Cette option de coordination suppose de compléter un formulaire et de confirmer chaque année à votre caisse d'assurance maladie que votre médecin référent est toujours le même. Les personnes concernées recevront dans le courant de l'année une lettre de relance à ce sujet. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des équipes du CMS qui tenteront de répondre précisément à toutes vos questions.

Le printemps, saison des fleurs et des allergies

Le pollen est responsable de nombreuses réactions allergiques. De taille microscopique, son rôle premier est de féconder la fleur femelle. Flottant dans les airs pour atteindre sa cible, il peut cependant se perdre en route et se loger dans les fosses nasales et sur les yeux causant ainsi des allergies.

L'allergie au pollen appelée "Pollinose" se manifeste à l'arrivée des beaux jours lorsque les arbres libèrent certains grains. Rhinite (rhume des foins) et conjonctivite sont les principales allergies causées par le pollen. Les symptômes sont les suivants :



nez qui coule, yeux qui grattent et parfois même asthme et urticaire. La Pollinose peut également se contracter en mangeant du miel, aliment pouvant contenir du pollen. Aujourd'hui des traitements simples et peu contraignants existent. Si vous présentez certains des symptômes décrits ci-avant, n'hésitez pas à contacter votre médecin traitant.

Pâques ou les douces cloches du chocolat...

Originnaire d'Amérique latine, le chocolat servait autrefois de boisson fortifiante aux Aztèques et aux Mayas. Son industrialisation a permis sa découverte par tous. Associé à la gourmandise, il est sujet à beaucoup d'idées reçues. Alors qu'en est-il exactement ? Au niveau nutritionnel, le chocolat est un aliment calorique (en moyenne 500 kcal pour 100gr) car riche en glucides (sucres) et en lipides (graisses). Mais la fève de cacao dont il est extrait contient également des nutriments essentiels à l'organisme tels que le magnésium, le potassium et le fer... Alors faut-il le supprimer de notre alimentation ?

Aucune étude scientifique n'a démontré les idées reçues sur le chocolat comme les « fameuses » crises de foie, l'apparition d'acné ou encore la migraine. Les causes de ces symptômes sont généralement multifactorielles (repas lourd et déséquilibré, mode de vie, stress...). Et pour ses vertus ? Hélas, rien n'a été démontré non plus ni son effet aphrodisiaque ni son pouvoir sur notre psychisme ou notre bien être ! Cependant, il aurait tout de même un effet de protection contre les maladies cardiovasculaires à condition d'être consommé en petite quantité. Mais lequel choisir ? Noir, au lait, blanc, en poudre, en barre ? Cela dépend des goûts de chacun. Le chocolat au lait sera plus riche en calcium et le chocolat noir en magnésium. Quoiqu'il en soit ses arômes délicats réjouissent notre palais à chaque bouchée.

Le tout est de ne pas tomber dans l'excès. Un ou deux carrés de chocolat intégrés à une alimentation équilibrée n'auront aucun effet négatif sur notre ligne et pourront au contraire remonter notre moral alors inutile de s'en priver !

Espace municipal des seniors

Le goût des activités...

Atelier informatique

Sur décision du Conseil municipal en février 2009, un agent municipal qualifié en informatique sera désormais mis à la disposition du CCAS pour former les seniors. Un programme de formation sera proposé prochainement.

Atelier décoratif «papier banane et papier mûrier»



Une nouvelle activité créative a fait son apparition. Il s'agit d'envelopper un support en verre transparent (assiette, bouteille) avec du papier banane ou mûrier et d'incruster diverses décorations telles que des fleurs séchées.

Atelier peinture à l'huile et mosaïque

Un groupe de huit seniors a réalisé un tableau à la peinture à l'huile représentant un coucher de soleil. Quinze autres ont réalisé une fresque en mosaïque représentant une fontaine et sa nature environnante.

Si vous êtes intéressés, renseignez-vous à l'Espace municipal seniors ou au 01 49 92 10 30 (le matin).

Conférence santé

La diététicienne du centre de santé, Doris DOUCET, assure tous les mois une conférence sur la santé suivie le mois suivant par un repas en référence au thème. Au programme des prochains mois : le calcium dans l'alimentation, l'âge et la mémoire.



Voeux de la Municipalité

Arrêt sur image

Jeudi 15 janvier 2009

La cérémonie des voeux du maire à l'ensemble des Dugnysiens s'est déroulée le 15 janvier 2009. A cette occasion, André VEYSSIERE, a remercié tous les élus et représentants de l'Etat pour leur soutien ainsi que la population dugnytienne pour sa confiance renouvelée à l'occasion de son quatrième mandat. Il en a profité pour afficher son projet de construction de 198 logements et rappeler les bienfaits de l'adhésion de Dugny à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, réel atout pour le développement économique, l'aménagement du territoire et la création de services aux administrés. Le maire a souligné le remarquable travail fourni par les services municipaux et a particulièrement tenu à mettre à l'honneur, Anne-Marie MARCHAND, responsable de l'équipe des Restos du Cœur ainsi que Claude KLAUS, président de la banque alimentaire de la Croix Rouge. Il a d'ailleurs remis la médaille de la ville à Camille NAHON, directrice de l'entreprise ID Logistics pour son action auprès de cette même Banque alimentaire. Le maire a salué la présence dans la salle de Dalila, titulaire d'un bac+5, représentante des jeunes diplômés de nos quartiers. Le directeur départemental du Medef 93, Raynald RIMBAULT, a remis au maire un trophée, à l'issue de la formulation de ses voeux pour le féliciter de son action vis-à-vis des jeunes diplômés. Pour clore son discours, André VEYSSIERE a souhaité aux Dugnysiens une bonne année, pleine d'espoir et de confiance.



Dimanche 25 janvier 2009

Concert "Luz de Tierra". Un voyage poétique et musical à travers l'Espagne et l'Amérique latine. Corinne Laporte, soprano était accompagnée par Véronique Bayer au piano et Marie Chabrun à la guitare.

2^{ème} Concours Décoration de Noël

Vendredi 6 février 2009

Cette année 21 personnes ont participé au concours des habitations décorées.

Le palmarès

Catégorie fenêtres :

1. M. NEUSCHWANDER Sébastien
2. M. VINCENT Jean-Paul
3. M^{me} LEPETIT Liliane

Catégorie balcons/portes-fenêtres :

1. M^{me} et M. BETHENCOURT
Annick et Jean-Claude
2. M. LEHEUTRE Christian
3. M^{lle} THOMAS Ghislaine

4. M. VERT Eric
5. M^{me} MASSON Caroline

Catégorie pavillons/jardins et terrasses :

1. M^{me} BILANCETTI Elisabeth
2. M. Jean ALBIER
3. M^{me} GRAMMATICO Vita
4. M^{lle} et M. GAYET-PIDOUX
Sandrine et Patrick





Mercredi 11 février 2009

La Médiathèque Anne Frank recevait Christophe Moy et Jean-Bernard Charlot de la compagnie Histoires de sons pour un spectacle musical "Histoire d'y voir".



Jeudi 12 février 2009

A la mémoire du Soldat Inconnu

Depuis 1920 la tombe du Soldat Inconnu, mort durant la première guerre mondiale, est installée sous l'Arc de Triomphe à l'entrée de l'avenue des Champs Elysées. Le ravivage de la flamme a lieu chaque soir à 18h30. Le 12 février 2009, la Municipalité a invité les élèves de 3ème du collège Jean-Baptiste Clément à la cérémonie de ravivage de la flamme du Soldat Inconnu. **Neuf élèves ont répondu présents.** Accompagnés de leurs professeurs d'histoire et de leur proviseur, ils ont déposé en mémoire du combattant, une rose blanche sur la stèle.



Arrêt sur images...



Concerts d'élèves du Conservatoire

Lors des auditions du premier trimestre 2009 (de janvier à mars) certains élèves du Conservatoire ont fait profiter le public de leurs talents musicaux.





Du 6 au 13 mars 2009

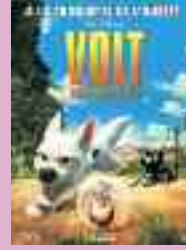
Exposition "Paris-Pékin à vélo 2008".
Le temps d'un reportage photos, M. Jean Marchand, un Dugnysien, nous a fait vivre l'aventure unique et extraordinaire de l'expédition à vélo de la Fédération Française de Cyclotourisme.



Dimanche 15 mars

Un concert Jazz avec Hugues Duchesne au piano et Raphaël Dumont au saxophone, tous deux professeurs au Conservatoire.

On a pu voir...



Cinéma
1^{er} trimestre



Cérémonie commémorative du 19 mars

Monsieur le maire, l'équipe municipale et les associations d'anciens combattants ont commémoré le 47^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la fin de la guerre d'Algérie.

Vivre ensemble

Vie scolaire • Enfance • Multi-accueil

En direct...



Interview d'André Le Fur, directeur du centre de loisirs primaire

Bonjour André ou plutôt Dédé car c'est ainsi que tous les enfants vous appellent. Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Mes 35 années de vie professionnelle se sont construites sur l'importance que j'accorde à l'éducation des enfants et des adolescents et sur mon attachement à Dugny. Je suis devenu instituteur à 20 ans puis professeur des écoles spécialisé et enfin directeur d'établissement spécialisé pour enfants et adolescents handicapés ou en grande difficulté scolaire. Parallèlement, j'ai assumé les fonctions d'animateur puis de directeur de centre de loisirs et de vacances. **Mon attachement à Dugny est d'abord familial**, j'ai toujours habité et travaillé à Dugny ce qui m'a permis d'instaurer une relation de confiance mutuelle avec les parents d'élèves.

Pouvez-vous nous présenter le Centre de loisirs primaire de Dugny ?

Le centre de loisirs est situé dans un magnifique parc parfaitement entretenu où les enfants passent de vrais moments de détente. **Le point fort du centre réside dans la stabilité de l'équipe d'animation composée à 90% de personnel diplômé.** La plupart des animateurs sont étudiants et commencent à 18 ans pour ne quitter le centre qu'à la fin de leurs études soit quatre à six ans plus tard.

Le centre de loisirs primaire accueille entre 120 et 150 enfants âgés de 6 à 13 ans par jour d'ouverture avec un pic de fréquentation en juillet. Sur une année scolaire environ 450 petits dugnysiens le fréquentent.

Afin que les enfants passent de bons moments et pour faciliter la communication avec les familles, **l'équipe d'animation**

prépare un planning prévisionnel d'activités pour chaque période de vacances scolaires et chaque cycle de mercredis. En effet, le mercredi matin les enfants participent à des ateliers qui s'étalent sur six ou sept séances. Les activités, sorties et jeux sont organisés par groupe d'âge pour respecter le rythme des enfants.

Quels sont les principaux objectifs du projet pédagogique du centre de loisirs ?

En tant que service public le centre de loisirs doit répondre aux attentes des Dugnysiens.

Les enfants peuvent fréquenter le centre le mercredi sans pré-inscription.

Le centre est habilité par la direction départementale de la jeunesse et des sports sur un projet pédagogique. Nous nous intéresserons ici aux objectifs propres au centre de loisirs de Dugny pour cette année, à savoir :

- Education au choix : pour les activités, sorties, partenaires de jeux en équipe...
- Ouverture à la culture : grâce à un planning de sorties éducatives riches et variées afin d'aider l'enfant à se construire un capital identitaire (humain, social et culturel).
- Education au développement durable et à l'écologie : par la connaissance du monde végétal (jardinage), par des jeux sur les économies d'énergie (l'empreinte écologique), sur le tri sélectif (en partenariat avec les services techniques de Dugny)...
- Education aux droits de l'enfant : par des recherches documentaires, la participation au concours d'affiche « Agis pour tes droits », des jeux de sensibilisation (rallye des droits de l'enfant à Dugny), un droit d'expression accordé aux enfants par les animateurs.

- Ouverture du centre de loisirs sur la ville afin d'amener les enfants à mieux connaître leur environnement grâce à des jeux et activités, élaborés en partenariat avec les services municipaux, services sociaux, commerçants...
- Education au bricolage et autres activités manuelles et de création.
- Education au vivre ensemble : axe majeur de notre projet. Une fois par semaine, pendant les vacances scolaires, de grands jeux rassemblant tous les enfants du centre de loisirs sont organisés.

Travaillant dans le domaine de l'éducatif depuis plusieurs années, pourriez-vous nous dire si vous constatez une évolution quant au comportement des enfants ?

Nous vivons dans une société de consommation, les enfants étant le fruit de la société, ils ont tendance à consommer les loisirs comme

peuvent le faire des adultes en club de vacances. Cela peut créer un décalage entre les attentes de l'équipe d'animation et celles des enfants. **Pour l'équipe d'animation une bonne journée de centre consiste à atteindre un objectif éducatif**, par exemple en créant un lien de solidarité grâce à un jeu en équipe. Cependant, certains enfants et parents ne jugeront que la valeur commerciale d'une sortie. Le centre de loisirs accueille des enfants aux besoins éducatifs particuliers, relevant ou non d'un handicap, ce qui requiert de la part de l'équipe d'animation, une adaptation permanente dans son fonctionnement et une réflexion sur ses objectifs éducatifs et pédagogiques, un vrai plus pour tous les petits dugnysiens.

“ Un jour...
pas comme les autres !

*Ce matin, quelle joie,
De la neige sur les toits !
Les enfants regardent étonnés,
Les gros flocons tombés
Sur leur Multi Accueil adoré.
Grands et bébés se mettent à jouer
Avec cette neige enchantée.
Nous fermons les yeux un instant,
Les bébés en profitent pour goûter
... Ce si joli manteau blanc !* ”





Vie scolaire

L'école en chantant...

La pratique régulière d'une activité vocale qu'elle soit chantée ou parlée est source d'épanouissement. **Chanter permet de libérer ses émotions et d'aiguiser sa sensibilité artistique.** Cette année, les enfants de l'école maternelle Jean Jaurès ont donné de la voix lors de la chorale du «Nouvel an» avec pour thème "les rois". Venus nombreux les applaudir à la salle Henri Salvador, les parents ont pu apprécier leur travail. **Félicitations à tous les petits chanteurs !**

Quand vie scolaire rime avec art créatif !

Au mois de **janvier 2009**, les enfants de l'école maternelle Cachin ont eu le plaisir de participer à deux actions pédagogiques. Les 15 et 16 janvier deux potiers de l'île d'Oléron ont fait découvrir leur métier aux enfants avec une démonstration du tournage d'un saladier. **Chaque enfant a pu à son tour réaliser deux pièces uniques**, l'une tournée et l'autre modelée qu'ils ont emportées à la maison.



Le **30 janvier 2009**, les arts manuels étaient à l'honneur lors de la célébration de la galette des rois. **Les enfants ont confectionné et décoré eux-mêmes des couronnes à l'aide d'arts visuels.** C'est lors d'une démonstration de danse devant toute l'école que chaque classe a fièrement arboré le fruit de sa création. Après l'effort le réconfort avec la dégustation de brioches en forme de couronne à l'issue de laquelle certains ont été élus rois et reines !

Multi-accueil Que du bonheur !

A l'occasion de la chandeleur, **le relais assistante maternelle et le Multi-accueil ont fêté la Chandeleur lundi 9 février 2009.** Les auxiliaires et assistantes maternelles ont proposé aux enfants trois ateliers : déguisement, maquillage et dégustation de crêpes.

Maquillés et déguisés de boas et chapeaux, les enfants (bébés et grands) se sont amusés au rythme de musique latine et se sont régalez avec des crêpes au sucre, à la confiture et au chocolat. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Vivre ensemble

Conservatoire • Médiathèque
Jeunesse

Conservatoire Un enseignement artistique en pleine expansion !

La nette augmentation des inscriptions au Conservatoire lors de la rentrée 2008/2009 témoigne du dynamisme de l'enseignement artistique à Dugny. De 200 élèves l'année précédente, le Conservatoire est passé à 260 inscrits cette année. Source d'épanouissement aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte, chacun découvre à son rythme les joies de la danse, du théâtre et de la musique sous la conduite avisée des professeurs.



Originaire de Dordogne, Mickaël Noël commence la guitare à l'École de Musique de Bergerac. Poursuivant ses études au Conservatoire National de Région de Bordeaux, il est admis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Soucieux de sensibiliser les enfants à la musique et au spectacle vivant, il participe régulièrement aux tournées des «Jeunesses Musicales de France» avec le Duo Rosario, formation dédiée au répertoire pour Chant lyrique et Guitare. Il enregistre en soliste la musique du film «Voyage en Espagne» du réalisateur Serge Bourguignon. Récemment, il est invité par les Alliances Françaises à se produire en Inde dans la perspective d'y promouvoir la musique occidentale. Titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de guitare, il enseigne depuis décembre au Conservatoire Municipal de Musique de Dugny.



Soirée gastronomique "Cuisine du monde"

Le 19 décembre 2008, la Municipalité par le biais du service jeunesse et du pôle de service, a organisé une soirée "Cuisine du Monde" sur le quartier du Pont-Yblon.

A cette occasion **chaque famille du quartier était invitée à apporter et partager un plat typique** de son pays ou de sa région avec les autres habitants.

Vêtues de leurs plus belles tenues traditionnelles, plus de cent personnes ont répondu présentes à l'évènement qui se déroulait dans le réfectoire de l'école du Colonel Fabien.

Placée sous le signe de la multiculturalité et des échanges intergénérationnels, les décors d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe ainsi que les musiques traditionnelles ont participé au vif succès de la soirée. Samoussas, bananes plantain frites, bolos de bolachas, colombo, tagines et autres mets délicieux ont fait voyager les papilles de nos fins gourmets.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

Jeunesse Football solidaire !



Les 20 et 25 février 2009, la Municipalité par le biais du service jeunesse, a organisé deux tournois de football, placés sous le signe de la solidarité.

En partenariat avec l'association dugnysienne "Les Restos du Cœur", ces tournois visant à récolter des denrées alimentaires non périssables, redistribuées aux familles les plus défavorisées de notre ville, ont mobilisé plus de 150 jeunes.

Merci à tous les joueurs pour leur participation, reflet de la générosité de la jeunesse dugnysienne.



Médiathèque

Agir pour la cohésion sociale

Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) trois projets culturels sont en cours dans la commune de Dugny.

Atelier d'arts plastiques

Depuis 2005, l'atelier d'arts plastiques ouvert aux enfants âgés de 6 à 14 ans connaît un succès grandissant. Initiés à ses diverses techniques, les enfants exposent à la bibliothèque les travaux réalisés auprès de leur professeur, Nazanin POUYANDE, plasticienne confirmée.

L'espace multimédia

Six ordinateurs portables avec accès à Internet ont été mis à disposition des usagers de la médiathèque. Que ce soit pour le travail scolaire, la recherche d'information ou la recherche d'emploi, l'espace multimédia est déjà utilisé par des centaines de Dugnysiens.

L'atelier d'éducation à l'image

A partir du mois d'avril les jeunes pourront enrichir leur patrimoine cinématographique en découvrant films d'auteurs et

grands classiques du cinéma français et étranger. **Des films seront projetés à l'Espace Henri Salvador à raison d'une séance par mois** hors période de vacances scolaires soit six séances d'avril à décembre. Un intervenant professionnel présentera chaque film avant sa projection afin d'en faciliter la réception et animera un débat à la fin de la séance.

Les jeunes pourront ensuite louer les films en dvd.

MAI 2009

**Vendredi 15 mai
de 8h à 13h30,
place du marché**

Animation «Objectif Verre en Seine-Saint-Denis».

**Samedi 16 mai à 20h30,
salle Henri Salvador :**

Soirée dansante avec la participation de l'association «Plaisir de danser».

**Dimanche 17 mai
à 20h30, auditorium
du conservatoire :**

Spectacle théâtral.

Rencontre entre une comédienne et un musicien, inspirée de la poésie de S. Beckett et l'œuvre de J. Cage.

**Dimanche 24 mai
à partir de 9h
salle Henri Salvador :**

Marché artisanal



**Mercredi 10 juin
à 15h, médiathèque
Anne Frank**

Contes de Muriel Bloch

La médiathèque reçoit la célèbre conteuse Muriel Bloch, auteure de nombreux livres pour la jeunesse.

**Dimanche 21 Juin à 20h30,
salle Henri Salvador :**

Fête de la musique

Concert de percussions (djembé, balafon, marimba) et de danse africaine.

**Vendredi 26 juin 2009
à 20h30,
salle Henri Salvador**

Fête du Conservatoire

Elle réunira comme chaque année différentes classes accompagnées par leurs professeurs.



Venez passer un bon moment de convivialité en découvrant une multitude de créations artisanales et de produits du terroir.

Séjour en Alsace
Samedi 30 et dimanche 31 mai 2009

Départ à 5h30
Devant la salle Henri Salvador

Tarifs
Inscription : 75 €
Membres de 18 ans (adultes) : 48 €
enfants : 15 €

INSCRIPTIONS
Service Arts et Spectacles
01 43 11 12 07

**Samedi 30 et
dimanche
31 mai**

Séjour en Alsace

Départ à 5h30
devant la salle Henri Salvador.

JUIN 2009



**Samedi
6 juin à 15h,
salle Henri
Salvador**

Spectacle de la fête des mères "Les années 70 en chansons".

La Municipalité offrira à toutes les mamans dugnysiennes une comédie musicale qui les transportera dans un voyage autour du monde au travers des plus belles chansons françaises.

**Inscription au service
Arts et Spectacles.**



100^e anniversaire du Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget

**Du 15 au 21 juin 2009 au Parc des
Expositions de Paris Le Bourget.**

Pour sa 48^{ème} édition, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) célébrera son centenaire. Suite à la première édition de 1909 au Grand Palais, le Salon s'installe à l'aéroport du Bourget en 1953 afin de permettre les démonstrations de vol. **Ce 100^{ème} anniversaire sera l'occasion de présenter un spectacle unique quotidien de plus de trois heures de de vol.** Organisée en partenariat avec le Musée de l'Air et de l'Espace, une exposition présentera les avions mythiques du siècle dernier à nos jours. Avec plus de 300 000 visiteurs en 2007, professionnels et grand public confondus, l'édition 2009 prévoit d'accueillir au moins autant de curieux.

Dates : du 15 au 21 juin 2009.

Grand public : 19, 20 et 21 juin 2009 de 9h30 à 18h

Tarifs / Entrée au Salon + tribune : 22 € /
Entrée au Salon + Musée de l'Air : 16 € /
Tarif normal : 12 € / Tarif de groupe : 10 €
(15 personnes minimum) / Gratuit pour les
enfants de moins de 7 ans.

Le grand public bénéficiera d'un accès à une zone spécifique en bordure de piste avec une tribune et des écrans géants afin de profiter tous les jours des démonstrations de vol.

JUILLET 2009



Feu d'artifice

Mardi 14 juillet 2009

à 23h

**Parc départemental «l'aire des vents»
Rue Normandie Niemen**

SEANCES DE CINEMAS

Mai 2009

- Vendredi 15 mai à 20h30
- Dimanche 17 mai à 14h30
- Dimanche 17 mai à 17h00

Juin 2009

- Vendredi 5 juin à 20h30
- Dimanche 28 juin à 14h30
- Dimanche 28 juin à 17h00

Du côté des associations

Quelques rendez-vous...

SPORTING CLUB DUGNYSIEN

Matches au Stade Alain Mimoun

15 ans 3^{ème} division :

Dimanche 26 avril 2009 à 13h30

Dimanche 10 mai 2009 à 13h30

Dimanche 24 mai 2009 à 13h30

15 ans 1^{ère} division :

Dimanche 17 mai 2009 à 15h30

Seniors 3^{ème} division :

Dimanche 26 avril 2009 à 15h30

Dimanche 10 mai 2009 à 13h30

Dimanche 24 mai 2009 à 13h30

Seniors 2^{ème} division :

Dimanche 17 mai 2009 à 15h00

Dimanche 7 juin 2009 à 15h00

FOOT SALLE DUGNYSIEN

Matches au stade Alain Mimoun

FUTSAL 3^{ème} SERIE

Lundi 11 mai 2009 à 20h45

U.S.D. BASKET-BALL

Matches au stade Alain Mimoun

Dimanche 3 mai 2009 à 10h

Dimanche 10 mai 2009 à 10h

ASSOCIATION DUGNY STEP DANSE

Spectacles à la salle Henri Salvador

le vendredi 12 juin à 20h30

et samedi 13 juin à 20h

ASSOCIATION PLAISIRS DU JARDIN

Samedi 6 juin à partir de 11h

3^{ème} concours de pétanque sur le site

de la Morée, rue Lorenzi à Dugny.

... d'avril à juin



Athlétic Club Dugnysien Une Dugnysienne aux championnats de cross

Le club d'athlétisme de Dugny est fier d'annoncer que la jeune Fathi CHAINEZ a été qualifiée pour participer aux championnats de France de cross qui se sont déroulés le 15 mars 2009 à Aix-les-Bains.

L'athlète est arrivée 83^{ème} sur 286 participants au départ.

Nous la félicitons et lui souhaitons bonne chance pour ses compétitions futures.

Club Gaston Dutour

MAI 2009

Le mardi 5 mai

Déjeuner et orchestre musette à Maroilles (59).

Le dimanche 24 mai

Le club sera présent au marché artisanal à la salle Henri Salvador.

JUIN 2009

Le jeudi 4 juin

Sortie «Croisière sensation» en Mayenne (Pays de la Loire)
Une journée à Laval : visite du Lactopôle André Besnier, musée où le lait se raconte depuis l'artisanat jusqu'à l'industrie de pointe, puis déjeuner croisière sur la Mayenne suivi d'une visite commentée de la ville en petit train.

Nos rendez-vous...

JUILLET 2009

Le jeudi 16 juillet

Journée royale à Chambord.

Au menu : Forge à l'ancienne ; Spectacle Equestre ; Repas champêtre ; Promenade en calèche d'époque et visite libre du château.

OCTOBRE 2009

Du 8 au 15 octobre

Une cinquantaine d'adhérents se rendront à «la fête du Tyrol» avec le philharmonique de Fugen. Un programme attractif avec de superbes excursions.

Expression libre

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

Groupe des élus communistes et républicains

Lors du débat d'orientations budgétaires, nous avons avancé 4 grandes pistes pour le budget 2009 de Dugny :

- que les Dugnysiens maîtrisent toutes les décisions grâce à des actions de concertation continue, en priorité pour le budget communal et l'urbanisme ;
 - que Dugny appartienne réellement à ses habitants (encourager l'accès à la propriété à des prix maîtrisés grâce à un dispositif antispéculation ; agir pour que les habitants du Pont Yblon soient acteurs de leur quartier ; réserver les terrains libres au centre ville pour des équipements publics ouverts à tous) ;
 - que la tranquillité publique soit vraiment assurée par des moyens adaptés (actions de prévention élargies ; gardiens de la paix municipaux pour anticiper les incivilités ; actions éducatives pour la citoyenneté, le respect des autres) alors que caméras et police municipale ne la garantissent pas ;
 - que des actions fortes soient engagées en direction des enfants et des jeunes car l'avenir de Dugny est entre leurs mains.
- Ces propositions n'ont pas été entendues par la majorité municipale.
Dugny, le 16 mars 2009.

Groupe des élus communistes et républicains

Annie OBLIN – René PRACHT – Haïtem TOUMI – Michel DELPLACE

Aurida GHAZALI, élue socialiste, n'a pas fourni d'article pour ce bulletin.

Elections européennes **Pensez européen !** Le dimanche 7 juin 2009

Le recensement rénové

Depuis janvier 2004, le recensement des communes s'effectue selon deux catégories. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées de manière exhaustive tous les cinq ans tandis que celles de plus de 10 000 habitants sont recensées annuellement sur la base de huit pour cent des logements. L'objectif de ce nouveau mode de recensement qui a lieu aux mois de janvier et février, est d'annualiser les caractéristiques statistiques des habitants et de leurs logements.

Depuis 1999, date du dernier recensement général, la ville de Dugny fait partie de la première catégorie. Cependant au **1^{er} janvier 2006, la population dugnysienne s'établissait à 10 679 habitants**, et le recensement effectué du 15 janvier au 20 février 2009 laisse également envisager une population supérieure à 10 000 habitants. **La commune devrait probablement basculer dans la 2^{ème} catégorie dès 2011.**

A titre d'information, les résultats du recensement de 2004 concernant la ville de Dugny sont disponibles en consultation gratuite sur le site de l'Insee www.insee.fr rubriques "populations légales" et "résultats des derniers recensements". Les chiffres définitifs du recensement 2009 ne pourront être communiqués qu'en fin d'année.

Monsieur le maire, André VEYSSIERE, ainsi que toute son équipe municipale remercient tous les Dugnysiens de l'accueil réservé aux agents recenseurs et félicitent les agents chargés de la collecte d'informations.



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 7 juin 2009 en France. Elles permettront aux citoyens des 27 pays de l'Union européenne d'élire leur Parlement. Elu tous les cinq ans au suffrage universel direct, le Parlement européen représente les intérêts de près de 500 millions de personnes, c'est pourquoi il est primordial de faire entendre sa voix. La France est d'ailleurs l'un des pays les mieux représentés avec 72 députés sur un total de 785 élus.



- établir une déclaration sur l'honneur par laquelle les ressortissants s'engagent à ne pas prendre part au vote dans un autre Etat membre que la France pour ce scrutin. Le formulaire et la déclaration sur l'honneur doivent être envoyés à la mairie du lieu de résidence.

Droit de vote des ressortissants communautaires

Les ressortissants communautaires peuvent voter pour l'élection des représentants au Parlement européen de leur Etat de résidence, en vertu de l'article 19.2 du Traité instituant la Communauté européenne. Libre choix est laissé aux ressortissants de participer au scrutin dans leur Etat d'origine ou dans celui de résidence. En cas de fraude, notamment fausse déclaration ou double vote, un ressortissant communautaire est passible de deux ans de prison maximum et de 15 000 euros d'amende.

Les ressortissants communautaires doivent satisfaire aux mêmes conditions que celles exigées des citoyens français :

- jouir de leur capacité civile et politique dans leur Etat d'origine.
- être domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter ou résider en France depuis au moins 6 mois.
- s'être préalablement inscrits sur une liste électorale complémentaire de leur lieu de résidence avant le 31 décembre 2008 + compléter un formulaire.

Une carte électorale spécifique indispensable pour le vote leur est enfin délivrée.

Ce qu'il faut savoir

Les différents bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 20h. A compter de ce jour, toute personne ne pouvant être présente le dimanche 7 juin 2009 peut établir une procuration auprès du commissariat de police situé à La Courneuve.

Pour plus de renseignements, contactez le service des affaires générales de la Mairie de Dugny au numéro suivant : 01 49 92 66 53.

Vos démarches au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Changement d'adresse

Les personnes inscrites au CCAS sont priées, en cas de changement d'adresse de le signaler au service pour permettre l'envoi des diverses invitations et informations.

Fonds solidarité énergie

Date commission FSE	Date limite dépôt de dossier
Jeu 19 mars	Ven 13 mars
Jeu 23 avril	Ven 17 avril
Jeu 14 mai	Jeu 7 mai
Jeu 18 juin	Ven 12 juin



Transfert de la CPAM

Depuis le 19 décembre 2008 un nouvel espace accueil est à votre disposition à : **Hôtel de ville - 1 rue de la Résistance Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

L'Assurance maladie vous propose aussi ses services à distance :

Par téléphone : 36 46 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h, un téléconseiller répond à toutes vos questions.

Par Internet : www.ameli.fr

Par courrier : Pour tous vos courriers, une adresse unique : Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis BP 60300 93018 Bobigny.

A noter...

- **Ramassage des déchets verts** en sac le 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, soit :
 - les mardis 5 et le 19 mai 2009
 - les mardis 2 et le 16 juin 2009
 - les mardis 1^{er} et le 15 juillet 2009
- **Ramassage des encombrants** uniquement le 1^{er} jeudi du mois, soit :
 - le jeudi 7 mai 2009
 - le jeudi 4 juin 2009
 - le jeudi 2 juillet 2009

Sortez vos encombrants la veille à partir de 18h seulement.

Les rendez-vous au service logement

Le service logement est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30. Fermeture le jeudi après-midi.

Madame BARDIN, adjointe au maire, déléguée au logement reçoit sur rendez-vous les demandeurs dugnysiens tous les matins sauf le mercredi. Pour cela, il faut avoir préalablement déposé un dossier depuis plus de trois mois. Prise de rendez-vous auprès du service chaque vendredi matin à l'un des numéros suivants : 01 49 92 66 01 ou 01 49 92 66 56

Ce qu'il faut savoir :

Le maire, monsieur André VEYSSIERE ainsi que son adjointe, madame Jocelyne

BARDIN ne sont en aucun cas décisionnaires et n'attribuent pas les logements situés dans la ville.

Le nombre de dossiers en attente ne cesse d'augmenter tandis que peu de logements se libèrent. C'est pourquoi, **le délai d'attente estimé est de 36 mois minimum pour les Dugnysiens**, un délai allongé pour les demandeurs des communes extérieures.

Rappel

Chaque demande est valable durant un an (selon l'article 4 441-2 du code de la construction et de l'habitation). Une fois cette période écoulée, le service logement convoque chaque demandeur afin qu'il renouvelle ou non sa demande.

Piscine pour tous !



Enfant, collégien, lycéen, étudiant, titulaire de la carte Antenne Jeunesse et + de 60 ans : 1,50 € à l'unité (11,90 € pour 10 entrées).

Tarifs du stade nautique de Drancy

Adulte : 3,30 €

Enfants de moins de 12 ans, étudiant, militaire, troisième âge, membre d'association sportive locale : 1,60 €

Infos pratiques

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure. Les caisses ferment une demi-heure avant la fermeture des bassins. Le port du bonnet de bain est obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2007.

Pour obtenir les horaires d'ouverture, contactez la piscine du Bourget au 01 43 11 27 47 et le stade nautique de Drancy au 01 48 31 50 69.

Dans le cadre de l'adhésion de Dugny au sein de la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, les **Dugnysiens auront désormais accès à la piscine du Bourget ainsi qu'au stade nautique de Drancy au même tarif que les Bourgetins et les Drancéens.** Sur simple présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, ils bénéficieront du tarif communautaire.

Tarifs de la piscine du Bourget

Adulte : 2,90 € (21,80 € pour 10 entrées)



Contrôle de la redevance audiovisuelle

Nous informons la population dugnysienne du **passage dans les semaines à venir d'agents commissionnés et assermentés, chargés du contrôle de la redevance audiovisuelle.**

Le contrôle portera sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants de la commune. Voici la liste des agents contrôleurs du Trésor Public, habilités à effectuer ces contrôles auprès des particuliers dugnysiens : **Agnès LECOINTE, Michel MADKAUD et Eliane BAIL.**

Circonscription de service social Dugny / Le Bourget

Ouverte à tous, la Circonscription de Service Social Dugny / Le Bourget est un lieu d'écoute, d'orientation, de conseil et de prévention de l'exclusion.

L'équipe composée d'assistantes sociales et d'un écrivain considère chaque situation dans sa globalité et accompagne chacun dans l'accès à ses droits sociaux et l'aide à développer son autonomie.

Circonscription de Service Social Dugny/Le Bourget

22-24 rue Anizan Cavillon
93350 Le Bourget - Tel : 01 48 37 95 92

Aide Sociale à l'Enfance
Tel : 01 48 36 27 32

Il n'y aura plus de marché le dimanche

Le mardi, le vendredi mais pas le dimanche. A Dugny, on ne pourra plus, à compter du 3 mai, faire son marché le week-end sous la halle du centre-ville inaugurée en 2004. Lundi soir, le Conseil municipal a adopté une délibération supprimant le marché de la place Gabriel-Péri le dimanche (...)

Mais le maire André Veysièrre, en est convaincu : «Pour une petite ville de 11000 habitants comme Dugny, trois jours de marché par semaine, c'est trop». «D'autant plus que le dimanche, notre marché pâtit de la proximité avec celui, plus important, de Garges-Lès-Gonesse (Val d'Oise) où les commerçants sont beaucoup plus nombreux et les prix plus intéressants. On a tout essayé mais ça

ne marche pas», développe l'édile. Conséquence : si le marché de Dugny fait le plein le mardi et le vendredi, les clients, puis les commerçants, ont progressivement déserté la halle le dimanche. Et lors des derniers marchés dominicaux, seuls deux commerçants se partageaient les lieux. Sachant que la mise en place du marché implique un coût et mobilise plusieurs agents municipaux pour le nettoyage.

Enfin, et c'est un argument de poids pour le maire, une supérette fonctionnant sept jours sur sept ouvrira à proximité de la mairie fin avril.

B.L.

Extrait de l'article du Parisien paru le 02/04/09

Pharmacies de garde

AVRIL 2009

Dimanche 12 avril 2009

CAO, 28 bis rue du Chemin Vert
93000 Bobigny - 01 48 30 98 94

Lundi 13 avril 2009

DAMASSE, 20 avenue Edouard Vaillant
93000 Bobigny - 01 48 47 42 33

Dimanche 19 avril 2009

HOANG, 24 rue Karl Marx
93000 Bobigny - 01 48 30 30 81

Dimanche 26 avril 2009

LE TOQUIN, 144 rue Roger Salengro
93700 Drancy - 01 48 30 24 74

MAI 2009

Vendredi 1^{er} mai 2009

DEFORT, 64 avenue Louis Aragon
93000 Bobigny - 01 48 30 38 09

Dimanche 3 mai 2009

MENDELSBERG, 251 route de Stalingrad
93000 Bobigny - 01 48 36 67 52

Vendredi 8 mai 2009

BOUKATHABINE, CCial Bobigny
41 rue de la Préfecture - 93000 Bobigny
01 48 30 64 30

Dimanche 10 mai 2009

NGUYEN THANN, 235 Av. Jean Jaurès
93700 Drancy - 01 48 30 08 85

Dimanche 17 mai 2009

DUTREMBLAY, 84 rue Rouget de L'Isle
93700 Drancy - 01 48 32 18 07

Jeudi 21 mai 2009

MEIMOUN, 19 Av. Francis de Pressense
93350 Le Bourget - 01 48 37 36 75

Dimanche 24 mai 2009

KANMEGNI, 9 Bis rue de Savoie
93000 Bobigny - 01 48 37 48 15

Dimanche 31 mai 2009

LEKOUBY-TOLEDANO, 3 Rue Racine
93000 Bobigny - 01 48 37 48 37

JUIN 2009

Lundi 1^{er} juin 2009

ADEOTI, 60 Rue Saint Stenay C.C.
93700 Drancy - 01 48 36 02 30

Dimanche 7 juin 2009

TOMASINI-MILLERAT, 129 Av. Henri Barbusse - 93700 Drancy - 01 48 30 22 65

Dimanche 14 juin 2009

PONCET, 1 Place Aristide Briand
93700 Drancy - 01 48 32 01 79

Dimanche 21 juin 2009

YEM, 32 Av. Edouard Vaillant
93000 BOBIGNY - 01 48 47 45 63

Dimanche 28 juin 2009

TLILI, 1 Rue Pasteur
93440 Dugny - 01 48 37 17 13

Dimanche 5 juillet 2009

ESTOP, 89 Rue Roger Salengro
93700 Drancy - 01 48 30 74 60

Bienvenue à nos bébés...

Rectificatif : Lina Perrine Soraya Nadia AISSAOUI 21/11/2008.

Yannick Boukary André VERSELDER 03/12/2008 • Bryan Noam MARIE-MAGDELAINE 08/12/2008 • Tyron KICHENIN 09/12/2008 • Jade Ounissa Antonia BABOU 13/12/2008 • Eydelson Nathanaël BAPTISTA SILVA 15/12/2008 • Ali Abderahman EL AB-BASSI 12/12/2008 • Sarah Nora Myriam SA-DAOUI 13/12/2008 • Yahaya ABDYOU 18/12/2008 • Sublime YOLAKASSA 13/12/2008 • Wilson Michel Nicolas ROUGEOT 18/12/2008 • Rayane Samir HARKATTE 18/12/2008 • Nassim ABI-CHOU 26/12/2008 • Mélina Drahomira Martine AOUACHRIA 02/01/2009 • Lyes ATMANIOU 03/01/2009 • Louise Maëlle TANNEAU 06/01/2009 • Imad-Eddine ALIK 08/01/2009 • Edenn Yvane Aimée VALGAIRE 10/01/2009 • Aloys Samuel ALBERI 12/01/2009 • Mathias JOSEPH 17/01/2009 • Clara Pauline Justine GODARD 17/01/2009 • Lina LANTENOIS 18/01/2009 • Mohamed SACKO 20/01/2009 • Jay-Ron Stéphane Marvin WOGNIN 20/01/2009 • Cheryne Sabrina ZEGHADI 23/01/2009 • Abbygaël Sharone Marie RIBERON 29/01/2009 • Fahim MMADI SOI-LIHI 21/01/2009 • Nellyah Anne-Sophie ROTH 31/01/2009 • Sohane Marie Chi-Lan DEVENEY 09/01/2009 • Nolhan Gabriel Pascal MAGNIER 07/02/2009 • Emmy Christine GOURBEYRE 08/02/2009 • Nicolas VIALARD 07/02/2009 • Ridelson Marcdelor REVOLCIN 11/02/2009 • Théo Christophe Flavien CHAPELAIN 11/02/2009 • Abdou-lazzize BORY 19/02/2009 • Kylian Mihdi Albert DUFRENNE 22/02/2009 • Maysarah Inaya MKOUNZY 20/02/2009 • Niamé DEMBELE 23/02/2009 • Curtys Joshua GUIRIABOYE 24/02/2009 • Erine Kimia NZAZI SUNDA 25/02/2009 • Myriam HAND OUALI 27/02/2009 • Nola Lucienne PALCY 28/02/2009 • Shainez KACEMI 27/02/2009 • Youssouf Madiaba TRAORE 06/03/2009 • Layina mirièrme TRIKI 10/03/2009 • Asmaa OUCHANI 14/03/2009.

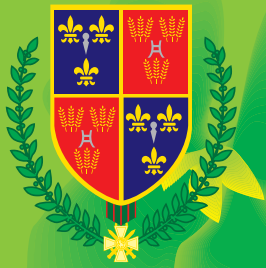
Du 3 décembre 2008 au 14 mars 2009

Meilleurs vœux de bonheur...

- Naguib KHELLA
Angélique Jeanne VARET 06/09/2008
- Mohammed BEY
Fatiha MEJJATI 10/01/2009
- Fateh-Ellah BELHACHEMI
Amina KANDSI 24/01/2009
- Nikola LAZI
Gordana DORDIC 07/01/2009

Un adieu chaleureux à...

- Eric Marc BROCHART 16/12/2008
- Louise Amélie BIGOGNE
veuve FIGUIERE 20/12/2008
- Gilles Jacques HENNERIC 01/01/2009
- David DARMON 11/01/2009
- Daniel Philippe MACQUET 18/01/2009
- José Domingos MARQUES 17/01/2009
- Blanche Hélène TIBONE 07/02/2009
- Corinne Louise Raymonde LEMAÎTRE
épouse LEGOUGE 25/02/2009
- Maurice Michel MANENT 04/03/2009
- Lucienne Marguerite LEGO
Veuve RICHER 04/03/2009
- Roger Lucien ABRIOUX 28/03/2009



VILLE DE DUGNY

Du 23 avril au 18 septembre 2009

7ème édition du concours

communal des habitations fleuries 2009

3 catégories :

Fenêtres • Balcons ou portes-fenêtres • Pavillons, jardins ou terrasses

5 lots pour chaque catégorie

Inscriptions

du jeudi 23 avril au vendredi 29 mai inclus



7ème édition du concours communal des habitations fleuries 2009

A compléter et retourner ou à déposer aux services techniques, à la mairie ou au pôle de services.
ENTRE LE JEUDI 23 AVRIL 2009 ET LE VENDREDI 29 MAI 2009 À 17 HEURES.

M^{me} M^{lle} M. Nom (en lettres capitales) : Prénom :

Adresse :

Autres précisions utiles (façade de l'immeuble) :

Étage : Tél. (obligatoire) : Portable : Email :

CHOISISSEZ VOTRE CATEGORIE (cocher une seule case)

FENETRES

BALCONS ou PORTES-FENETRES

PAVILLONS, JARDINS ou TERRASSES

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement de concours, mis à disposition aux services techniques, 5 rue du 19 mars 1962 au 01 49 34 02 36.

FAIT A DUGNY,
LE / / 2009

SIGNATURE DU CANDIDAT

Date de réception
à la mairie de Dugny :
..... / / 2009

Numéro d'enregistrement :
2009 /

Pour tous renseignements : 01 49 34 02 36

Bordereau d'inscription